

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B Sud-Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2019

DATE DE CONVOCATION : 26 septembre 2019

N°2019-05-12

Conseillers en exercice : 62  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 37  
Conseillers votants : 39

Dont pouvoirs : 2

Pour : 39  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2019 et le 3 OCTOBRE à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Berneuil, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.  
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Loïc DEAU remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

**BAIGNES** : M. Gérard DELÉTOILE, M. Pierre BAUDET, Mme BOUCHER-PILARD Maryse, - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. DELATTE Benoît, Mme SWISTECK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme AUTHIER-FORT Claire - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - **BECHERESSE** : MAURICE Jacky - **BERNEUIL** : M. ARSICAUD Jean-Marie - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BROSSAC** : M. MAUDET Didier - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDÉON** : M. BOUTIN Christian - **COTEAUX-DU-BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre, M. MAUGET Bernard - **ÉTRIAAC** : M. MASSÉ Bernard - **LACHAISE** : M. BLUTEAU Jacky - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **MONTMÉRAC** : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **VAL DES VIGNES** : M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

Mme. GARD Patricia (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme SWISTECK Florence (Barbezieux) - Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne (Barbezieux).

Etaient présents sans droit de vote :

Mme IMBERT Pascale (Berneuil) - Mme SOULARD Annick (Brossac) - Mme MONTAUT Martine (Ladiville) - M. PETIT Bernard (Orioles) - Mme MARTINEAU Françoise (Saint-Félix) - M. FAURE Jean-Marie (Sainte-Souline).

Etaient excusés :

Mme IDIER Chantal (Angeduc) - M. GIRARD Guy (Angeduc) - Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux), Mme GARD Patricia (Barbezieux) - M. ELION Jean-Pierre (Brie sous Barbezieux), M. CHAPUZET Jean-Paul (Brie sous Barbezieux), Mme GARNEAU Janine (Chillac), Mme FOUASSIER Véronique (Condéon) - M. BONNAUD Pascal (Lachaise) - M. DUBROCA Allain (Saint-Palais du Né).

**N° 12 - Objet : Tarification de l'école Multisports et Numérique 2019 - 2020**

**Rapporteur :** Monsieur le Président

Monsieur le Président explique que l'école Multisports et Numérique a connu un succès sur l'année 2018-2019, notamment pour la tranche d'âge 6-8 ans et propose de renouveler l'action en 2019-2020.

Pour cette année, l'action sera coorganisée par le club de Basket (BBB) et le club de football (Alliance 3B) avec la communauté de communes.

Les autres clubs qui interviendront seront le FABB (Athlétisme), le centre équestre du Barbezilien, l'UBJ (rugby) et le club du Judo de La Couronne qui intervient déjà sur le territoire.

L'objectif de cette école multisports est d'initier les enfants de 6 à 11 ans du territoire à des sports variés dans un cadre ludique sans esprit de compétition. Elle se déroulera sur cinq mercredis durant chaque période scolaire. Un premier groupe de 9h00 à 10h30, un second de 10h30 à 12h00.

Une navette sera mise en place pour les enfants inscrits dans les centres de loisirs du territoire au départ de Baignes, Barbezieux et Côteaux du Blanzacais en fonction du nombre d'inscrits.

En parallèle de l'école multisports, des ateliers numériques et vidéo seront proposés par l'Espace Numérique en Sud Charente (ENSC). Ces ateliers seront obligatoires et gratuits pour les enfants inscrits en centre de loisirs et à l'école multisports.

Toutes ces activités, hormis l'équitation, se dérouleront sur le site Christian Girard et au dojo à Barbezieux, mis gracieusement à disposition par la commune. Les ateliers numériques se dérouleront eux dans une salle du lycée Elie Vinet, également mise gracieusement à disposition.

Monsieur le président propose au conseil communautaire la tarification suivante :

- Enfant inscrit seulement à l'école Multisports :  
10 € / période ou 45 € / an
- Enfant inscrit seulement à l'école Numérique :  
10 € / période ou 45 € / an
- Enfant inscrit en centres de loisirs et à l'école Multisports et Numérique :  
10 € / période ou 45 € / an

*L'inscription est un engagement et sera donc facturé sauf sur présentation d'un certificat médical.*

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- accepte le fonctionnement proposé pour l'école multisports et numérique pour l'année scolaire 2019-2020 ;
- accepte la tarification proposée ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

*La recette sera imputée à l'article 7063 du budget général.*

Certifié exécutoire par le Président  
Reçu en Sous-Préfecture le : **04 OCT. 2019**  
Publié ou notifié le : **04 OCT. 2019**  
Touvérac, le **04 OCT. 2019**

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 4 octobre 2019  
le Président,  
Jacques CHABOT.

